

25 novembre 2021

Article 1 - Désignation

La société Flex Fuel Energy Development (ci-après « FFED » ou le « Formateur »), société par actions simplifiée, désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est sis Les Espaces Antipolis, 300 Route des Crêtes CS 70116 – 06902 Valbonne Sophia Antipolis, et est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro 511 026 148.

FFED met en place et dispense des formations sur son Site de Morêt Loing et Orvanne – 77250, 5 Avenue des Renardières, seule ou en partenariat.

Article 2 – Application et Opposabilité des Conditions Générales de vente pour une formation professionnelle

Les présentes Conditions Générales de Vente pour une formation professionnelle (ci-après les « CGVF ») déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par FFED pour le compte d'un client (ci-après le « Client » ou le « Participant à la formation »). Toute commande de formation auprès de FFED implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Le fait que FFED ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes CGVF ne peut être interprété comme valant renonciation de se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dispositions desdites CGVF.

Article 3 – Bon de Commande, Convocation et attestation de présence

Pour chaque formation, FFED soumet au Client un Bon de Commande. Ce dernier est tenu de retourner à FFED un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Une convocation pour la formation est adressée au Client au plus tard dix (10) jours avant la date retenue.

Une attestation de présence ou de fin de formation sera délivrée par FFED au client.

Article 4 - Prix et modalités de paiement

Le prix des formations est indiqué en euros hors taxes et est à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Le prix est ferme et définitif et n'est applicable qu'à la formation.

Le prix s'entend pour une formation pour une personne, dans les locaux de formation de FFED.

Le Client s'engage à payer FFED le prix de la formation mentionné sur le Bon de Commande, lequel, une fois dûment signé, fait partie intégrante des présentes.

Le paiement au comptant est à effectuer auprès de FFED avant l'exécution de la prestation. Le règlement est effectué par le Client par chèque bancaire ou par virement bancaire à la banque et au compte que FFED lui désignera.

La facture commerciale sera adressée par FFED au Client.

Article 5 - Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins cinq (5) jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification du Client par courriel à l'adresse administratif-e85@flexfuel-company.com. En cas d'annulation moins de cinq (5) jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à quinze (15) pourcent du coût total initial sera facturée au Client.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, FFED ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients. Ces derniers seront informés par courriel.

Article 6 - Programme des formations

Le programme de la formation est adressé au Client avec sa convocation.

S'il le juge nécessaire, le Formateur pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des Participants à la formation.

Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Article 7 - Propriété Intellectuelle et Droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de FFED.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Article 8 - Informatique et Libertés

FFED est amenée à traiter des données à caractère personnel, au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « loi Informatique et Libertés ») et au sens du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (ci-après « RGPD »), dont sont titulaires les Participants à la formation.

Les données collectées sont notamment le nom et prénom du Participant à la formation, et sa fonction professionnelle.

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à FFED sont utiles pour le traitement de l'inscription à la séance de formation ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Les données collectées sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Notamment, les bons de commande et autres documents nécessaires à la justification de la comptabilité des parties sont conservés pendant une durée de dix (10) ans.

En tout état de cause, FFED garantit qu'elle traite les données à caractère personnel conformément à l'ensemble de la législation applicable et notamment au RGPD, en particulier en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Article 9 - Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre FFED et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le Tribunal de Melun qui sera seul compétent pour régler le litige.